

Viticulture

PACA

n°7
7 mai 2019



Référent filière & rédacteur

Elisabeth RICAUD
CIRAME
ricaud-e@agrometeo.fr

Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur
Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA
132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Climatologie

- [Vent et gel](#)

Phénologie

- [Grenache](#)
- [Muscat de Hambourg](#)

Maladie

- [Excoriose](#)
- [Mildiou](#)
- [Black-Rot](#)
- [Oïdium](#)
- [Flavescence dorée](#)

Ravageurs

- [Vers de la grappe](#)

Information



Vous abonner |



Devenir
observateur
& contact |



Tous les BSV
PACA

Vent : les violentes rafales de vent (>100 km/h) enregistrées le 5 mai ont occasionné des dégâts ponctuellement.

Gel : des gelées localisées des 6 et 7 mai sont enregistrées. Un bilan des dégâts sera réalisé dans le prochain bulletin.

PHENOLOGIE

Suite aux températures fraîches de ces quinze derniers jours, les stades phénologiques accusent un retard par rapport à l'année dernière de plus d'une semaine.

Photos : CA84



stade E (2-3 f. étalées)



stade F (5-6 f. étalées)



stade G (8-9 f. étalées)



Stade H (10-13f étalées)

Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
9-10 f à 10-12 f	5-6 f à 9-10 f	E à 7-8 f	E à 7-8 f	E à 6-7 f	D à 4-5 f
Stade 10-11 feuilles majoritaire	Stade 8-9 feuilles majoritaire	Stade 6-8 feuilles majoritaire	Stade 5-6 feuilles majoritaire	Stade 4-6 feuilles majoritaire	Stade E majoritaire

Muscat de Hambourg

Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade 6-8 feuilles	Stade 5-6 feuilles	Stade 4-5 feuilles	Stade 3-4 feuilles

[Carte de précocité](#)

EXCORIOSE

Biologie : [Cf bulletin n°1](#)

Estimation du risque

Fin des risques : stade de sensibilité dépassé.

MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

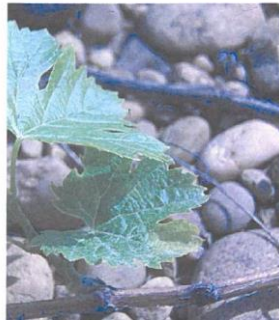
Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage.

Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol




Prophylaxie : [Cf bulletin n°2](#)

Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Pas de pluie contaminatrice cette semaine. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1 à 1,8 points.

Observations

-  A ce jour, pas de foyer primaire observé. Suite aux contaminations des 24, 25 et 26 avril, rechercher les foyers primaires à partir du 11 mai.

Estimation du risque

↓ En l'absence de foyer primaire




Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Analyse du risque

Pas de pluie contaminatrice cette semaine. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1 à 2 points.

Observations

-  A ce jour, pas de foyer primaire observé. Suite aux contaminations des 23, 24 et 25 avril, rechercher les foyers primaires à partir du 9 mai.

Estimation du risque

↓ En l'absence de foyer primaire



Territoire Provence

Analyse du risque

Pas de pluie contaminatrice cette semaine. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1,5 à 2,5 points.

Observations

A ce jour, pas de foyer primaire observé.

Suite aux contaminations des 23, 24 et 25 avril, rechercher les foyers primaires à partir du 9 mai.

Estimation du risque



En l'absence de foyer primaire



BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Tache de black-rot avec des pycnides



pycnides

Photo CA13

Analyse du risque

Conditions climatiques non favorables à des contaminations.

Estimation du risque



OÏDIUM

Biologie : [Cf bulletin n°2](#)

Observations

Sur 104 parcelles observées du 1^{er} au 7 mai, sept parcelles présentent des drapeaux, une parcelle des symptômes sur feuilles .

Oïdium sur feuilles



Photo CA83

Drapeau



Photo issue du Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

Estimation du risque

Sur cépages sensibles aux drapeaux



En secteurs ultra précoces (stade 10 feuilles étalées atteint)



Autres cas



FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine**Biologie**

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverné sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

Scaphoideus titanus adulte**Larves de Scaphoideus titanus****Symptômes de flavescence dorée****Projet d'arrêté préfectoral**

Le projet d'arrêté préfectoral régional de lutte contre la flavescence dorée de la vigne pour la campagne 2019 est actuellement en consultation publique sur le site internet de la DRAAF en cliquant sur le lien suivant :

[Consultation publique.](#)

Vous trouverez dans cet article, outre le projet d'arrêté et sa note de présentation, les cartes détaillées pour les communes comportant plusieurs secteurs faisant l'objet d'aménagements de lutte différents, et la fiche d'observation que vous pouvez remplir et renvoyer à l'adresse suivante : sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr.

Le délai de retour des observations est fixé au 17 mai.

VERS DE LA GRAPPE

Biologie : [Cf bulletin n°1](#)

Observations

Les vols se terminent sur les secteurs les plus précoces. Ils sont en baisse sur les secteurs médians. Suite aux températures fraîches de ces derniers jours, la prévision des premières larves âgées est retardée de deux jours en moyenne.

Prévisions du modèle ACTIV

	Premières larves âgées (L3)
Secteur très précoce	2-4 mai
Secteur précoce	6-9 mai
Secteur médian	10-12 mai
Secteur tardif	14-16 mai
Secteur très tardif	18 mai

Estimation du risque



Cas général



Très localement



INFORMATIONS

Note technique nationale relative aux résistance en vigne est en ligne.

[Note technique 2019](#)

[Liste des produits de biocontrôle](#)



Les abeilles butinent, protégeons les ! **Respectez la réglementation « abeilles »**

EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- **Pensez à observer vos cultures avant de traiter !**
- **Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».**
- **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures** : dès que les températures sont supérieures à 13°C, en journée ensoleillée et peu ventée
- **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures** : si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- **Attention** : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du soleil au coucher du soleil.
- **Pour en savoir plus** : contacter l'ADA (Association de Développement Apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site de [l'ITSAP-Institut de l'abeille](#)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

CIRAME : Ricaud Elisabeth

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : Richy Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : Vigne Julien

Chambre d'agriculture de Var : Mazeau Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : Vandamme Rémi

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

CoopAzur JARDICA

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Soufflet Vigne

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA